

Bayerische
Staatsbibliothek
München

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

ANTIQUAIRES DE FRANCE.

NOTICE

Sur les Monumens celtiques ou romains du département de l'Aisne; par M. L. F. LEMAISTRE, ancien inspecteur général des poudres et salpêtres.

LES monumens anciens, objet de cette Notice, sont de quatre sortes; les *mottes* ou *tombes* dites *romaines*, les *voies* ou *chemins* dits aussi *chaussées Brunehault*, les *camps* ou *postes militaires*, et les *médailles* ou *monnaies*.

BUTTES, MOTTES OU TOMBES.

On trouve sur beaucoup de points de notre département de petites éminences, placées sur les parties les plus élevées de nos montagnes, rare-

ment dans les plaines; toutes d'une forme conique régulière de 12 à 15 mètres (36 à 45 pieds) de hauteur, et qui paraissent bien avoir été formées de main d'homme (figures 1 et 2, *planche I*).

On n'est point d'accord sur l'origine de ces *buttes*. Les uns les regardent comme des monumens celtiques ou gaulois; d'autres, et c'est le plus grand nombre, y voient l'œuvre des Romains dont il nous reste encore tant d'autres ouvrages. Indiquons d'abord toutes les *buttes* que nous connaissons dans le département. Je reviendrai ensuite sur les diverses opinions auxquelles elles ont donné lieu.

Laniscourt. — On voit une de ces *buttes* sur le sommet de la montagne qui domine Laniscourt, à une lieue ouest de Laon.

Crépy. — Le moulin à vent de la montagne qui sépare Crépy de Fourdrain, est placé sur la base d'une *butte* que l'on a fort abaissée, il y a vingt-cinq ans, pour y asseoir ce moulin; on l'appelait la *Tombelle*.

Sincenis et Rouy. — On en trouve une sur la montagne, entre Rouy et Sincenis.

Vouel. — Une autre à Vouel, à droite et à peu de distance de la route de Lafère à Chauny, dans une plaine basse. Celle-ci, qui diffère de toutes celles que je connais par sa forme et sa hauteur, mérite une description particulière. Elle est piriforme, je veux dire que sa base présente la section d'une poire longue coupée suivant son axe. On voit facilement d'après cela la forme qu'a dû prendre une *butte* de terre élevée sur une telle base. Je les ai représen-

tées par les figures 3 et 4, *planche I*. Le grand diamètre de cette *butte*, dirigé du levant au couchant, est de 115 mètres (350 pieds), et le petit de 63 mètres (190 pieds) environ. Sa hauteur actuelle est donc de 33 mètres (100 pieds), en y comprenant la base ou espèce de socle sur laquelle elle est assise. Cette *butte*, très-bien cultivée depuis long-temps sans doute, et plantée de pommiers jusqu'à son sommet, a dû s'abaisser beaucoup par l'effet même de cette culture; et les habitans en trouvent la preuve dans le rapport des anciens du village, qui découvriraient jadis de son sommet l'église de Saint-Quentin qu'on n'aperçoit plus aujourd'hui.

Il ne paraît pas que cette *butte* ait été fouillée; du moins les vieillards ne se souviennent pas d'y avoir vu travailler. On croit dans le pays que les terres employées à sa formation ont été prises à 1200 mètres environ de distance dans un bois, dit le *bois l'Abbé*, parce que l'on y voit une excavation considérable; mais cela ne paraît guère vraisemblable, et le grand abaissement de terrain environnant la *butte*, surtout au sud, porte à croire que c'est là que les terres auront été prises.

Montécourt. — Il y a aussi une *butte* à Montécourt qui porte le nom de *Motte*, et passe dans cette commune pour le tombeau d'un général espagnol.

Clâtres. — Une autre à Clâtres. Cette dernière, appelée la *Motte Fresnoy*, se trouve dans le jardin d'une maison du lieu. On l'y regarde comme la sépulture d'un général romain.

Pontru. — Attily et Étreilly. — On voit encore une de ces *buttes* à Pontru, à 2 lieues nord-ouest de Saint-Quentin, et une autre placée sur le plateau, entre Étreilly et Attily, à 2 lieues ouest de ladite ville. Ces buttes portent aussi dans ce canton le nom de *Motte* ou *Tombe*. Celle d'Étreilly a son sommet garni de quelques arbres.

Mouy. — Il y a, à Mouy sur l'Oise, une butte de 13 à 14 mètres (40 à 44 pieds) de hauteur. Elle est couverte de broussailles. Cette *butte* (c'est le nom qu'on lui donne aussi dans le pays) est placée sur le haut et le bord du coteau de la rive droite de l'Oise. De ce point on enfile la vallée supérieure et inférieure.

On a trouvé, il y a deux ans environ, sur le plateau même de la *butte*, à une quarantaine de mètres de distance, et à 80 centimètres (2 pieds $\frac{1}{2}$) de profondeur, un tombeau de pierre, recouvert d'une dalle de même nature renfermant un squelette qui paraissait bien conservé; mais au toucher tout tomba en poussière, à l'exception d'une portion du crâne et des genoux qui avaient conservé quelque solidité. Il ne se trouva, ni dans ce tombeau, ni dessus, aucune inscription, ni médaille, ni autre objet qui pût éclairer sur sa date; mais on ne peut rien en inférer de relatif à la butte romaine qui en est aussi rapprochée. Je doute que les ossemens aient pu résister à 16 ou 18 siècles, si ce tombeau datait de l'invasion des Romains, qui n'ont d'ailleurs cessé de brûler les corps et qui n'ont adopté l'usage des tombeaux que lors du bas-empire.

Ce tombeau n'est pas le seul qu'on ait découvert sur ce plateau. Il y a une vingtaine d'années qu'on en découvrit encore d'autres à peu de distance de là. Des restes de constructions, qui y furent aussi découverts il y a deux ans, feraient croire à l'existence ancienne d'un monastère ou d'une église, ou d'une *maladrerie*. Les corps avaient les bras croisés sur la poitrine.

Artane. — Chaillevois. — Pénancourt. — On m'a assuré qu'il y avait aussi une *butte* près d'Artane, à gauche de la route de Soissons à Château-Thierry; une à Chaillevois, à une lieue et demie sud de Laon, et une autre près de Pénancourt, canton d'Anisy-le-Château.

La Tombelle. — Il est fort à présumer que l'habitation appelée la *Tombelle*, à une lieue sud de Marle, doit son nom à une de ces *buttes* qui aura été détruite; je ne sache pas du moins qu'il en existe une aujourd'hui sur ce point.

Il est très-possible, et il est même vraisemblable qu'il y a encore d'autres *buttes* antiques dans le département, mais je n'en ai point connaissance.

Ces *buttes*, évidemment de main d'homme, sont généralement regardées comme les tombeaux de chefs militaires, ou d'autres personnages de marque chez les Romains. D'autres, en plus petit nombre, les regardent comme des moyens de signaux employés par leurs armées. La première opinion a pour elle les noms de *tombe*, *tombelle* donnés à ces *buttes* de temps immémorial, et un grand nombre de partisans. La seconde est appuyée sur la position

de ces monticules presque tous placés, du moins dans notre département, sur les points les plus élevés.

L'opinion cependant, quelque générale qu'elle soit, peut, ce me semble, en imposer sur des faits anciens. Elle peut être, quelquefois du moins, une tradition incertaine. Si ces *buttes* sont des tombeaux, elles devraient renfermer ou des urnes cinéraires, si elles datent du haut-empire, ou des sépulcres, si elles sont du bas-empire; et, dans les deux cas, il semble qu'on devrait y trouver des lacrymatoires, d'autres vases mortuaires, des monnaies ou médailles, et des armes que les anciens avaient l'usage de déposer dans les tombes, surtout dans celles des personnages marquans. Cependant il ne paraît pas qu'il ait été rien trouvé de ce genre dans la *butte* de Lanicourt que fit fouiller jadis le chevalier de Boufflers, ni dans celle de Crépy lorsqu'on la détruisit pour y placer le moulin, ni dans celle de Montécourt où l'on a établi une cave.

Quoi qu'il en soit, c'est l'opinion de quelques auteurs qui ont écrit sur les antiquités, que ces *buttes* sont des monumens mortuaires élevés par les Romains sur le corps de leurs généraux.

Les auteurs de la *Description topographique et statistique de la France* assurent que quelques-unes de nos *buttes* fouillées se sont trouvées contenir des armures et des ossemens. Il me semble, comme je l'ai déjà dit, que la conservation de ces ossemens pendant un si grand nombre de siècles n'est pas

présumable, d'après surtout l'opinion que paraissent adopter ces mêmes auteurs, que ces monticules pourraient bien être les tombeaux de généraux gaulois, ce qui en reculerait peut-être encore l'origine.

M. Laurent de l'Yonne, ancien ingénieur en chef du canal de Picardie, m'a dit qu'un savant bénédictin dont il ne se rappelle pas le nom (c'est peut-être dom Lelong), et qui faisait, il y a cinquante ans, des recherches sur les *buttes* ou *tombes* de notre pays, lui avait donné à cet égard des détails qui prouveraient qu'il les regardait aussi comme des monumens mortuaires élevés par les armées romaines.

Il paraîtrait que le transport des terres pour former ces tombes se faisait à bras, et dans les casques des soldats. On plaçait ceux-ci sur quatre, six, douze rangs et plus, depuis le lieu marqué pour la *butte* jusqu'à celui où la terre devait être prise. Les casques remplis de terre se passaient de mains en mains, et les chefs de file qui les recevaient les versaient sur le corps du général en disant : *Sit tibi terra levis*. Ce vœu du soldat pour son général était sans doute le souhait religieux du bonheur de la vie future.

La *butte* de Vouel, d'après ses dimensions, serait la tombe du chef d'une nombreuse armée, s'il est vrai, comme on le prétend, que chaque soldat jetait sur le corps un nombre déterminé de casquées de terre.

CAMP.

CAMP DU VIEUX-LAON OU DE CÉSAR. — Les auteurs qui ont traité des antiquités de notre pays, parlent d'un camp romain à trois lieues sud-est de Laon, entre les villages de Saint-Thomas et de Saint-Erme. Il est indiqué sur la carte de Cassini sous le nom de *Camp de Vielaon*. Dom Lelong en a dit quelque chose dans son *Histoire des diocèses de Laon, etc.*, où il expose son opinion sur ce poste militaire qu'il croit bien avoir été occupé par *l'armée de César*.

Ce camp a attiré l'attention de M. le comte de Caylus qui en a parlé dans ses *Recherches d'antiquités*, et en a donné un plan.

Les auteurs de la *Description topographique et statistique de la France* qui parlent aussi de ce camp, et d'après M. de Caylus, ne font point de doute qu'il ne soit des Romains, et assurent qu'on y a trouvé plusieurs médailles romaines.

M. Devismes, avocat à Laon, qui travaille à une histoire du pays attendue du public avec impatience, a écrit sur ce camp un Mémoire fort intéressant (1). D'après l'érudition connue de l'auteur, il serait déplacé de ma part de parler encore de ce camp; je ne me permettrai donc que quelques réflexions sur la partie descriptive de cet ouvrage que j'ai examiné avec attention.

Ce camp porte dans le pays le nom de *Camp de*

(1) Inséré dans le tome II des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, pag. 403.

Fig. 1^e

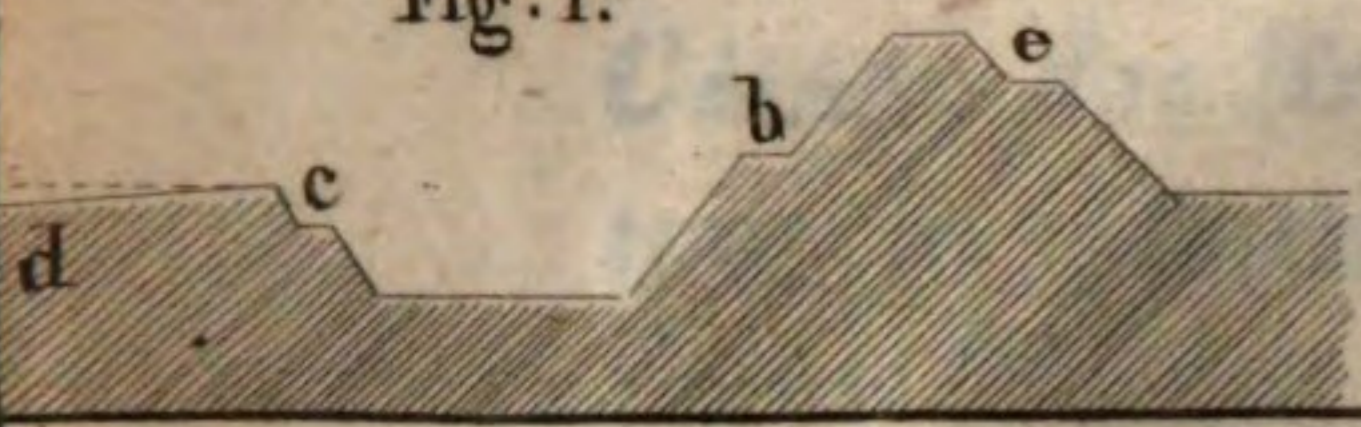


Fig. 3^e

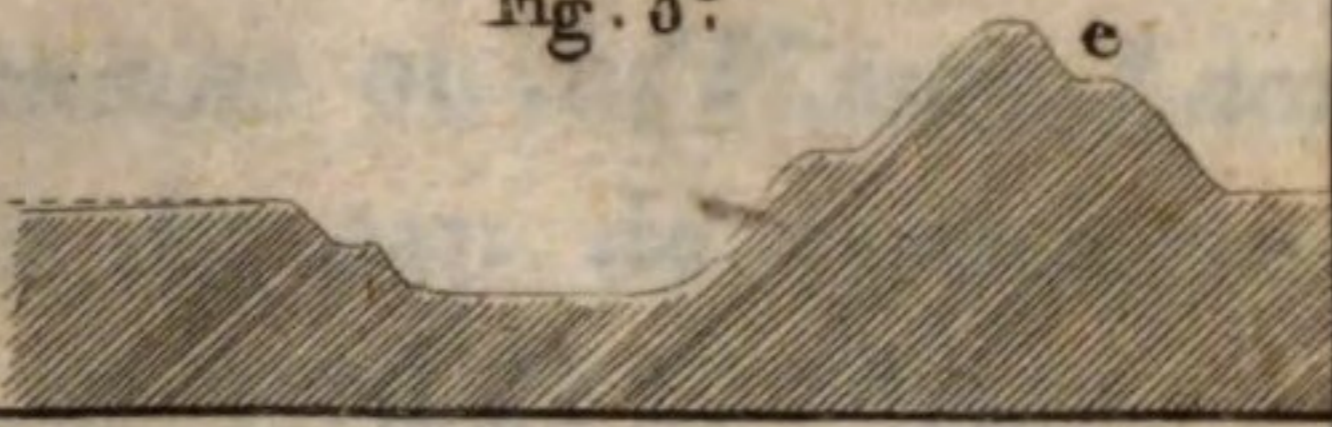


Fig. 2^e

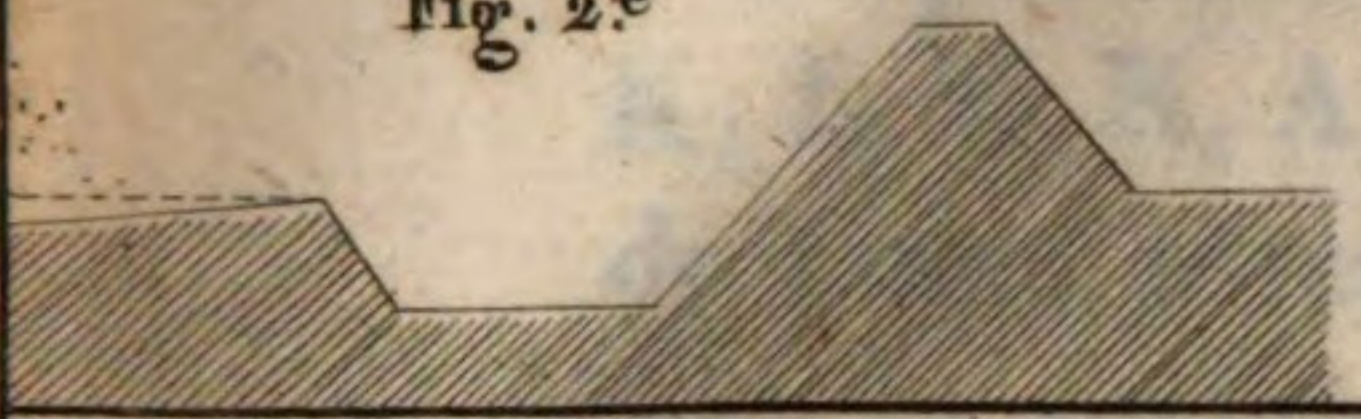
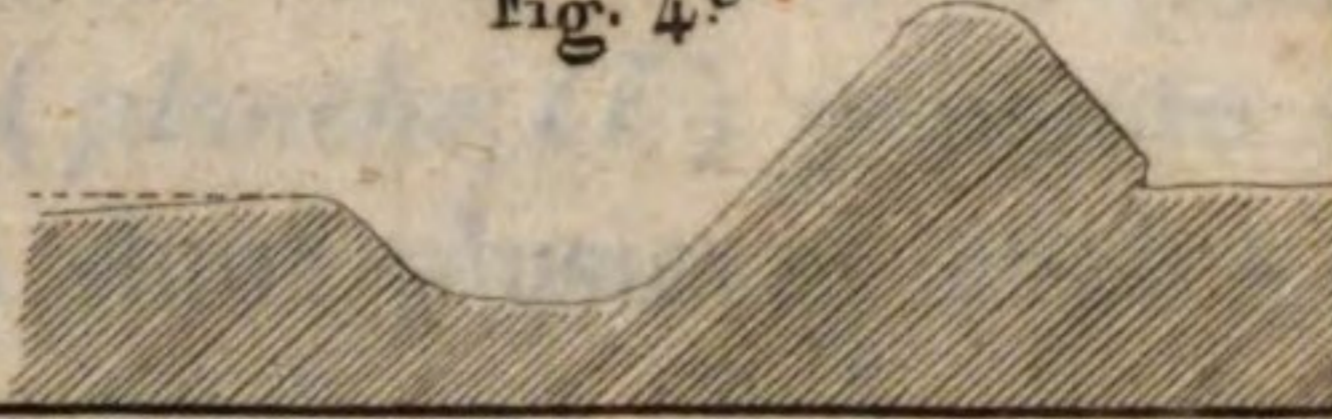


Fig. 4^e



PLAN
ET
 COUPES
 du Camp des Romains
 près S^t. Thomas
 canton de Craone
 (Aisne)

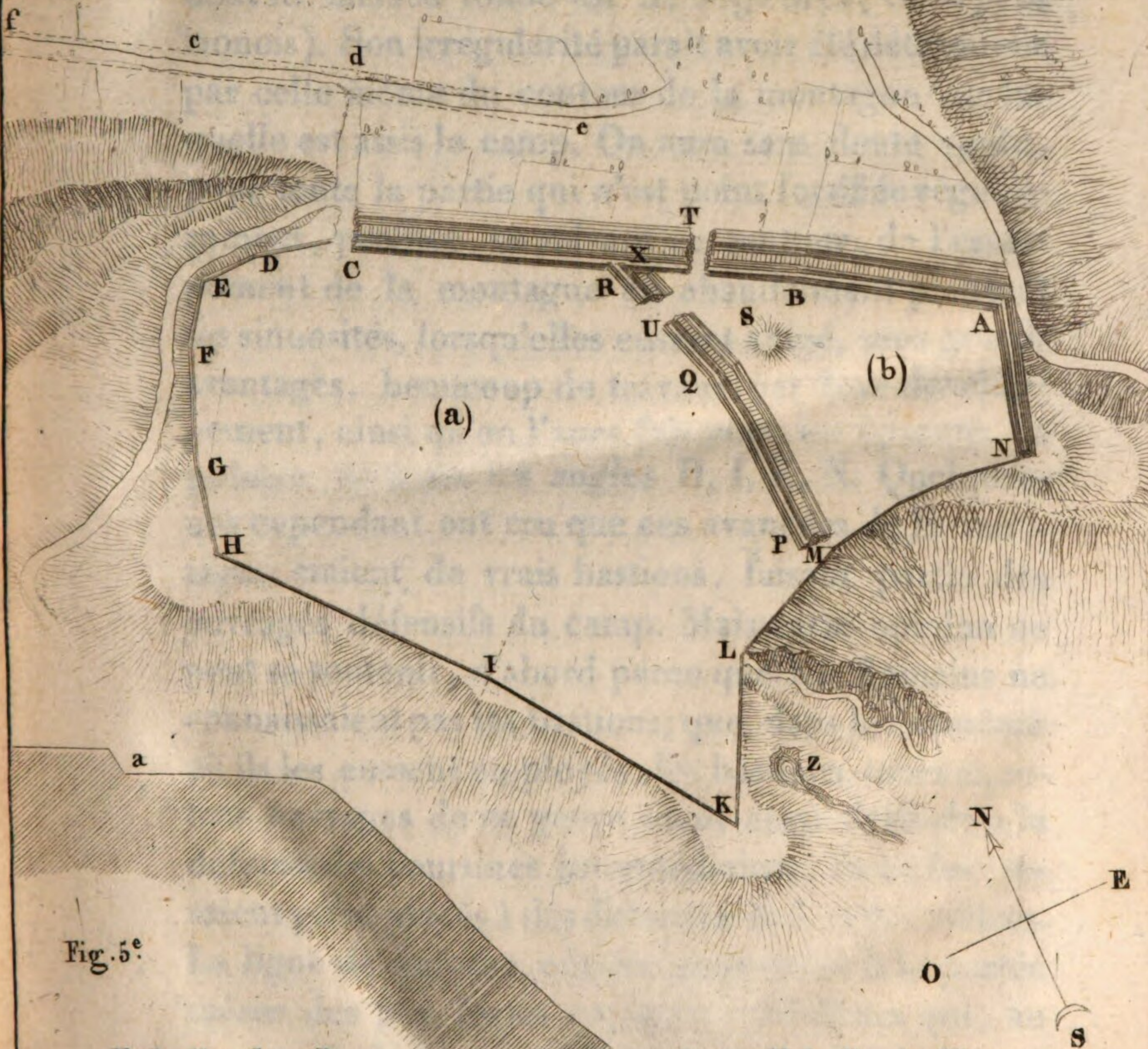
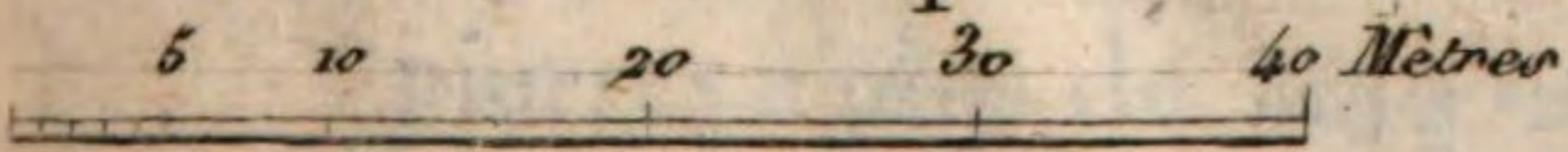
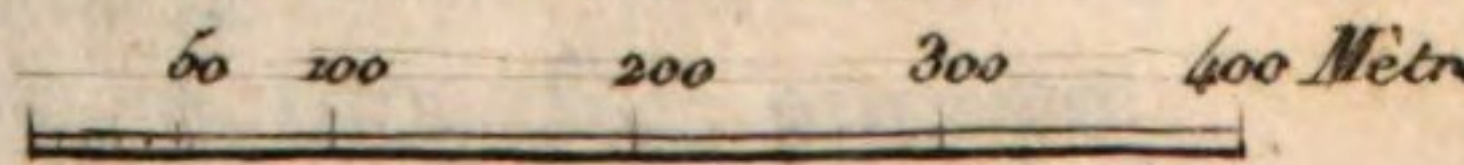


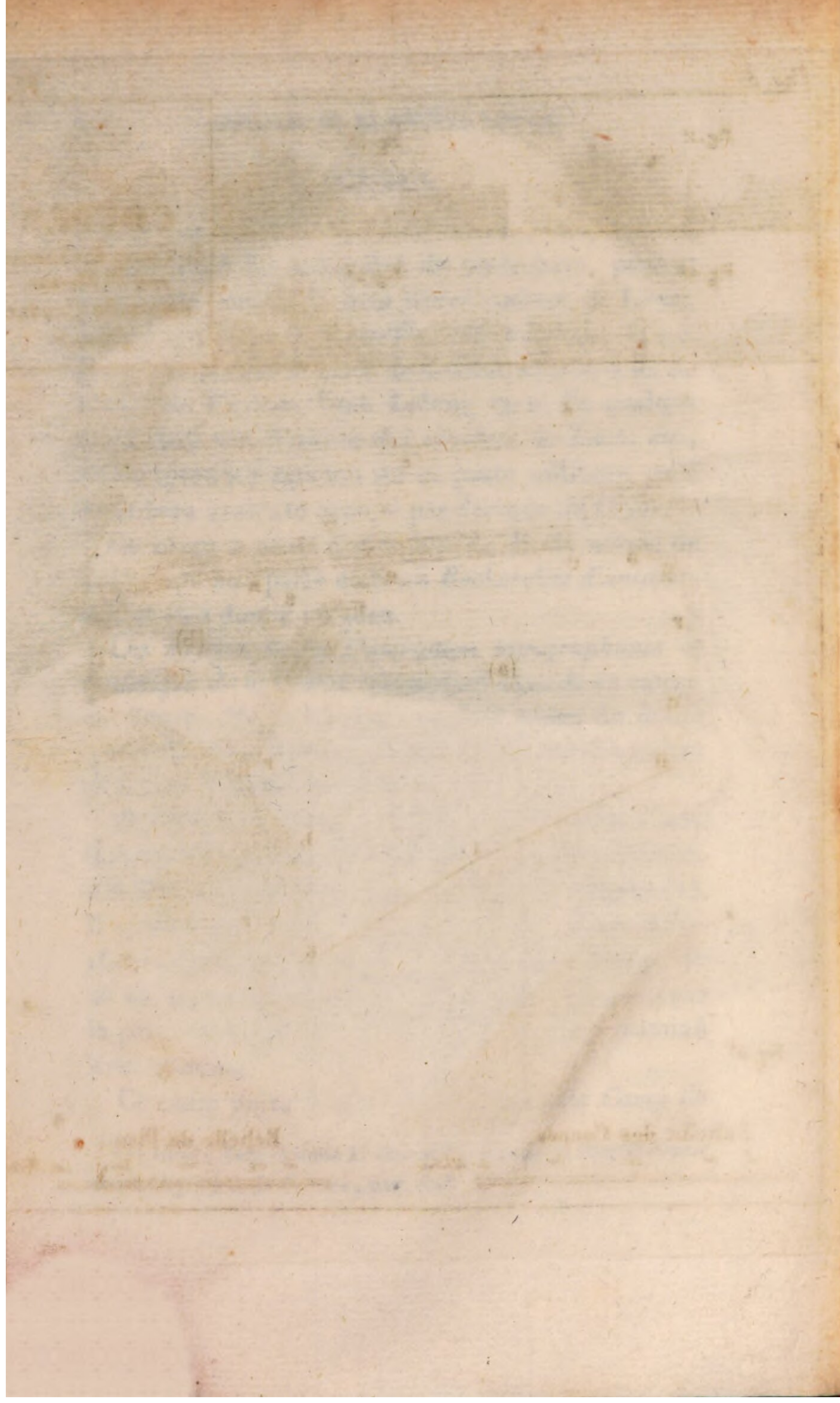
Fig. 5^e

Echelle des Coupes.



Echelle du Plan.





César, des Romains ou du Vieux-Laon. Il occupe tout le plateau du cap de montagne qui domine Saint-Thomas, au nord de ce village.

Le périmètre du camp A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, A (*planche II*) présente un polygone de treize côtés dont plusieurs angles rentrants, et dont la surface totale est de 3095 ares (61 arpens laonois). Son irrégularité paraît avoir été déterminée par celle même du contour de la montagne sur laquelle est assis le camp. On aura sans doute voulu, pour toute la partie qui n'est point fortifiée régulièrement, profiter, en suivant ce contour, de l'escarpement de la montagne en abandonnant pourtant ses sinuosités, lorsqu'elles eussent exigé, sans grands avantages, beaucoup de travaux par leur développement, ainsi qu'on l'aura fait pour les éperons ou pointes vis-à-vis les angles H, I, K, N. Quelques-uns cependant ont cru que ces avancées de la montagne étaient de vrais bastions, faisant partie des ouvrages défensifs du camp. Mais cette opinion ne peut se soutenir, d'abord parce que les Romains ne connaissaient pas les bastions; que, dans le cas même où ils les eussent employés, les bastions, tours et autres ouvrages de ce genre étant aussi destinés à la défense des courtines intermédiaires, ils ne les auraient point placés à des distances de 5 et 600 mètres. La ligne de défense eût été supérieure à la portée même des plus fortes catapultes et balistes qui, au rapport de Végèce, ne lançaient point les traits et pierres à plus de cinq cents pas, si toutefois encore

les Romains se servaient, pour la défense de leurs camps, de ces machines qui n'étaient guère employées que pour les batailles et l'attaque des places. Rollin dit que Scipion ne mit pas plus de cent pieds de distance entre les tours dont il flanqua l'enceinte de son camp devant Numance. On n'eût donc pu défendre aisément ni ces bastions, ni même les courtines. Pourquoi d'ailleurs aurait-on fait des bastions aussi irréguliers ? L'inspection seule des lieux prouve, au reste, que ces avancées sont l'ouvrage de la nature et non de l'art.

L'irrégularité de ce camp n'a rien qui doive nous étonner. Végèce, comme le dit lui-même M. Devismes dans son Mémoire, assure que l'usage et les règles de la castramétation chez les Romains ne les astreignaient à aucune forme particulière. Les circonstances locales leur faisaient presque toujours la loi, comme il le paraît bien par le camp dont il est question.

D'autres historiens prétendent cependant que les camps romains étaient de forme carrée ; c'est d'un camp de cette forme que Rollin donne, d'après Polybe, une description détaillée. (T. II, 2^e partie.)

La portion de l'enceinte C, E, H, K, L, N ne se distingue que par un petit escarpement, dont on voit, fig. 5, *planche II*, le profil en a, qui a généralement moins de 45 degrés d'inclinaison, sur une hauteur de $2\frac{1}{2}$ à 3 mètres (8 à 9 pieds), et au-dessous. Il règne partout où les lignes du camp ne rencontrent point la pente de la montagne, qui a, comme

s002

200S 200S 200S

s002 s002 s002

200S 200S 200S

s002 s002 s002

200S 200S 200S

les plus hautes montagnes du Laonois, 100 mètres de hauteur. La nature le défendait assez dans cette partie. Les Romains, d'ailleurs, ne devaient point avoir à prendre de grandes mesures défensives de ce côté contre le pays dont ils avaient fait la conquête, que les empereurs avaient encore d'autres moyens que des camps, de tenir sous leur obéissance, et ce devait être le cas des plaines de Champagne que domine le camp de Saint-Thomas. Il n'en était pas de même du côté du nord, contre les peuples qu'ils cherchaient à soumettre, et dont ils avaient à craindre les incursions, comme les Belges le leur avaient prouvé.

Au nord, le terre-plein de la montagne obligeait à plus de travaux pour la défense, et c'est ce qui a donné lieu aux ouvrages qui forment le front du camp sur une longueur de 700 mètres.

On ne peut parcourir ces ouvrages sans admirer l'art et la patience de ces conquérans, qui savaient vaincre les difficultés, et triompher des obstacles que la nature leur opposait; on ne peut les examiner sans s'étonner que 15 à 18 siècles, malgré la solidité de ses travaux, les aient tellement respectés, que tous leurs reliefs, leurs formes et leurs lignes sont encore aujourd'hui aussi visibles que s'ils dataient seulement de deux siècles.

Ces ouvrages ne doivent-ils pas nous rendre modestes sur l'état actuel de nos moyens, si nous considérons que la fortification de campagne est encore aujourd'hui, à peu de chose près, tellement la

même, qu'on douterait presque si le camp de César ne serait pas un camp de Louis XIV ! Qu'on en juge par les profils (*planche II*). Le fait est qu'ici, comme dans d'autres arts, les anciens ont été nos maîtres, et que nous ne les avons pas toujours laissés fort loin derrière nous, malgré les nombreux siècles qui nous séparent d'eux.

Le front A, C (*planche II*) n'est point, comme on pourrait le croire, une ligne droite ; il fait un angle saillant au point B. On ne voit pas la raison de cet angle obtus ; mais ce qui a lieu d'étonner, c'est que les ouvrages qui composent ce fond, ne sont point uniformes dans toute sa longueur ; la petite face B, A présente un simple fossé entre un parapet et un glacis (fig. 2). La grande face B, C a quelque chose de plus, c'est un véritable chemin couvert et une berme dans l'escarpe qui paraissent avoir échappé à ceux qui, jusqu'alors, ont décrit ce camp (*planche II, fig. 1*).

Les ouvrages ne sont pas conservés dans l'intégrité que supposent les profils (fig. 1 et 2), non seulement la crête des parapets, et tous les angles sont émoussés et arrondis par le temps, comme l'indiquent les fig. 3 et 4 ; on y voit aussi beaucoup de brèches et de dégradations qui sont moins l'œuvre du temps que le résultat des entreprises des habitans du pays et des cultivateurs qui exploitent l'intérieur et l'extérieur du camp. Mais rien de plus facile que d'y retrouver les formes que je présente ici et les dimensions qui n'ont pas dû changer beaucoup, si l'on considère

(et c'est un sujet d'admiration pour la persévérance qu'il a fallu pour creuser les fossés, façonner et élever ces parapets dans un tel sol), si l'on considère, dis-je, que les premières couches qui composent la montagne ne sont que des pierrailles presque pures, et que c'est dans ces mêmes couches, et d'elles seules, que sont construits ces ouvrages. C'est aussi sans doute à la nature de ces matériaux, aujourd'hui recouverts de gazons, que nous devons la belle conservation de ce monument dans notre climat dont il semble encore devoir braver les intempéries pendant autant de siècles qu'il en a déjà vu s'écouler. Les fig. 3 et 4 représentent les ouvrages tels qu'ils existent aujourd'hui, avec les effets du temps.

Le fossé a dû avoir dans l'origine une dizaine de mètres (30 pieds) de largeur. Il en a encore à peu près huit aujourd'hui, sur 3 mètres 50 cent. de profondeur. Le rempart, qui, dans les parties les mieux conservées, a encore 8 à 9 mètres de hauteur du côté du fossé, en a peut-être eu 9 ou 10. Il domine le terre-plein du camp de 5 mètres environ. La banquette C (fig. 1), formée dans la contrescarpe a encore un mètre de large. Ne serait-ce pas un véritable chemin couvert? Sa petite dimension pouvait suffire à une époque où l'artillerie n'était point connue; et si le combattant n'y serait pas couvert aujourd'hui par la crête du glacis C, D, on doit bien penser que cette crête a dû baisser et s'abaisse encore par le soc de la charrue, qui, tous les jours, pousse ses envahissemens, jusqu'au bord du fossé qu'il détruira

successivement, si l'on n'y met obstacle. Il faut croire, d'après ces entreprises de la charrue, que le glacis avait une pente assez grande, puisqu'elle est encore aussi sensible aujourd'hui.

Les Romains donnant peu de talud à leurs remparts, c'est vraisemblablement, comme nous le faisons aujourd'hui, pour en soutenir les remblais qu'ils auront formé la berme B; malgré leur solidité; elle aura peut-être servi aussi à faciliter l'élévation des déblais du fossé pour la formation du rempart.

Cette berme qui n'existe pas dans d'autres camps, même dans les autres parties du camp dont il est ici question, était - elle aussi destinée à recevoir un rang de combattans! Elle a pu être garnie de palissades, dont Vitruve nous apprend que les Romains faisaient grand usage dans leurs fortifications de campagne. J'observerai, en passant, qu'ils laissaient aux bois dont ils se servaient, une partie de leurs branches qu'ils clayonnaient de manière à rendre leurs palissades peut-être plus solides que les nôtres.

La crête du parapet n'a guère aujourd'hui plus d'un mètre 65 cent. (5 pieds) de large, et ne semble pas en avoir eu plus de 2 à 2³/₅ (6 à 7 pieds). C'est peu pour une plate-forme qui devait peut-être servir à la défense du camp, et pour y manœuvrer avec des machines qui exigeaient bien autant d'espace que notre artillerie.

Un premier examen de cette partie du camp ne m'avait pas donné à remarquer de banquettes dans le talud intérieur des remparts; mais dans un nou-

veau voyage fait à ce camp, et en portant une attention plus particulière au talud intérieur du rempart C, X, B, A de la *planche II*, je découvris les traces d'une banquette assez distinctement pour affirmer qu'elle existe. Elle ne m'avait échappé d'abord que parce qu'établie dans le talud du rempart exposé à toutes les intempéries du sud et du sud-ouest, elle s'est moins bien conservée que les autres parties des ouvrages, surtout dans le rempart B, A, où elle n'est même plus visible.

Cette banquette (e), qui n'a peut-être eu que deux mètres dans l'origine, n'a plus guère qu'un mètre cinquante centimètres aujourd'hui. Elle ne pouvait vraisemblablement pas recevoir les machines de guerre du temps, mais bien les combattans. Elle a été établie à la hauteur ordinaire d'*en-joue*, eu égard à la crête du parapet qui, comme je l'ai dit, ne présente aucune apparence de plongée.

La brèche T, qui aura servi à combler le fossé, est-elle moderne, ou bien est-ce une ancienne entrée du camp?.... Elle sert aujourd'hui pour l'exploitation agricole de l'intérieur.

Il me reste à parler de la ligne d'ouvrages P, Q, R. Elle divise le camp en deux parties (a, b) dont la première est d'une étendue de 2500 ares, quadruple de la seconde. Cette ligne a un saillant côté Q, d'un angle moins obtus que celui B. La forme de cet ouvrage est entièrement la même que celle de la petite face B, A, c'est-à-dire qu'elle n'a ni chemin couvert ni berme dans l'escarpe. Le fossé, comme on

le voit dans le plan, est vers la partie (b) et le parapet du côté de la partie (a). Ce parapet se rattache sans interruption à celui de la face B, C, par son extrémité R; mais au sud le retranchement ne s'appuie point au talud M de l'enceinte; il existe donc (aujourd'hui du moins) de P à M une interruption ou passage de 2 mètres (6 pieds) de large par lequel on communique d'une enceinte à l'autre. On trouve en U un autre passage pratiqué pour le même objet que celui T, à moins qu'il ne soit une ancienne communication du grand et du petit camp.

Je crois devoir ici relever une erreur que j'ai remarquée dans le Mémoire de M. Devismes, erreur dans laquelle quelques rapports ou dessins inexacts auront pu l'induire.

M. Devismes, en parlant de la petite enceinte, dit:
 « Les deux côtés qui tiennent au terre-plein de la
 « montagne (et qui ne peuvent être que ceux R, A,
 « et R, P) sont *défundus* par un rempart en glacis
 « d'environ 15 pieds, un fossé, etc. »

Plus loin, en parlant de l'enceinte (a) : « Le ter-
 « rain est défendu par *un* épaulement qui, semblable
 « aux *deux* grands remparts de la précédente en-
 « ceinte, n'est même que le prolongement de l'un
 « des deux. »

Il dit encore : « La position était si bonne qu'on
 « aura jugé à propos de la réoccuper dans un autre
 « temps, avec *beaucoup moins de monde*; c'est alors
 « qu'on aura tiré la ligne (d'ouvrages) qui sépare les
 « deux terrains, *afin de se couvrir* du côté de la par-

« tie (a) de l'ancien camp qui restait vacante. »

Par ces passages et d'autres de ce genre, il est évident que M. Devismes regarde le retranchement P, Q, R comme faisant partie du système de défense de ce qu'il appelle le *petit camp* (b); mais la preuve irrécusable de cette erreur résulte de l'inspection du terrain et de la disposition des ouvrages. Le fossé est à l'est du côté de l'enceinte (b), et le parapet sur l'enceinte (a). Le retranchement P, Q, R appartient donc à l'enceinte (a); il a été élevé pour sa défense et non pour celle du *petit camp*.

Et lorsque M. Devismes dit que le retranchement R, Q, P n'est que le prolongement de l'un des deux autres, c'est-à-dire de la partie C, R, son assertion ne peut être que le résultat de ce qui existe en effet, que les ouvrages C, R et R, P ont tous deux les mêmes dispositions et sont conséquemment tous deux défensifs pour le grand camp.

La juste réputation littéraire de M. Devismes m'a semblé rendre nécessaire la réfutation de l'erreur dans laquelle il a été entraîné, parce que, consignée dans son Mémoire, elle doit nécessairement s'accréditer, et qu'elle importe beaucoup pour les raisonnemens qu'on peut faire sur la distribution et l'objet de ces deux camps ou de ces deux parties de camp.

D'après ce qui vient d'être dit, s'il m'était permis de me livrer à une digression étrangère pourtant à mon but, je proposerais ici quelques suppositions.

La première, que les deux parties du camp ne formaient originairement qu'une seule et même en-

ceinte; que ce camp, devenu par circonstance trop étendu, aura été réduit à l'enceinte (a). Mais, dira-t-on, pourquoi n'a-t-on pas alors détruit la partie de retranchement X, A, qui, dans cette hypothèse, devenait inutile? Qui sait, peut-on répondre, si des circonstances inattendues, heureuses ou malheureuses n'ont pas mis l'armée dans le cas d'abandonner cette position peu de temps après la formation du retranchement P, Q, R, et avant d'avoir pu s'occuper de la destruction de celui X, A?

Ne peut-on pas supposer encore que, par le moyen des ouvrages P, Q, R, on a voulu faire de l'enceinte (a) un arrière-camp, un réduit, toute spacieuse qu'elle soit, dans le cas où l'ennemi aurait forcé les lignes de la petite enceinte? Le système des réduits, pratiqué aujourd'hui avec avantage, pouvait déjà être connu des anciens.

Enfin, je lis dans le Mémoire de M. Devismes, que, suivant M. le comte de Caylus, le petit camp doit avoir été occupé par un corps d'étrangers qui était au service de l'empire, vers la fin du quatrième siècle, et précisément dans cette partie de la seconde Belgique, entre Rheims et Amiens. Sans revenir sur ce que peut avoir de faux, d'après ce que j'ai exposé, le système d'un petit camp qui, au lieu d'être fermé et sûr, aurait eu même contre lui le retranchement P, Q, R, ne pourrait-on pas présumer que d'abord le général romain, peu confiant dans la fidélité de ces troupes étrangères, a voulu les tenir dans l'enceinte (b) commandée par cette ligne d'ouvrages

P, Q, R, comme les habitans d'une place forte sont contenus par la citadelle en même temps qu'elle sert de réduit à la garnison? sans doute, dans ce cas, les signes de défiance du général romain auraient été bien apparens aux yeux des étrangers et peu propres à entretenir avec eux la bonne intelligence nécessaire dans les opérations militaires. Mais il faut peut-être reporter ce camp ou sa distribution intérieure à l'époque où la puissance de l'empire s'affaiblissait dans les provinces belgiques qui fournissaient peut-être ces troupes étrangères. Le général pouvait avoir de justes motifs de se défier des levées faites dans des pays impatiens du joug et disposés à le secouer. Au surplus, ce sont là de simples conjectures que je soumetts aux personnes éclairées qui ont étudié et suivi toutes les phases de la puissance romaine dans notre pays.

Je ne dois point omettre ici la petite éminence cotée S au plan. Elle a encore plusieurs mètres d'élévation, sur une base très-aplatie de 30 à 40 mètres de diamètre. Elle doit être de main d'homme, et avoir eu un but coordonné à la distribution du camp, sans quoi on l'eût détruite, comme interrompant son nivellement, et pouvant gêner les manœuvres.

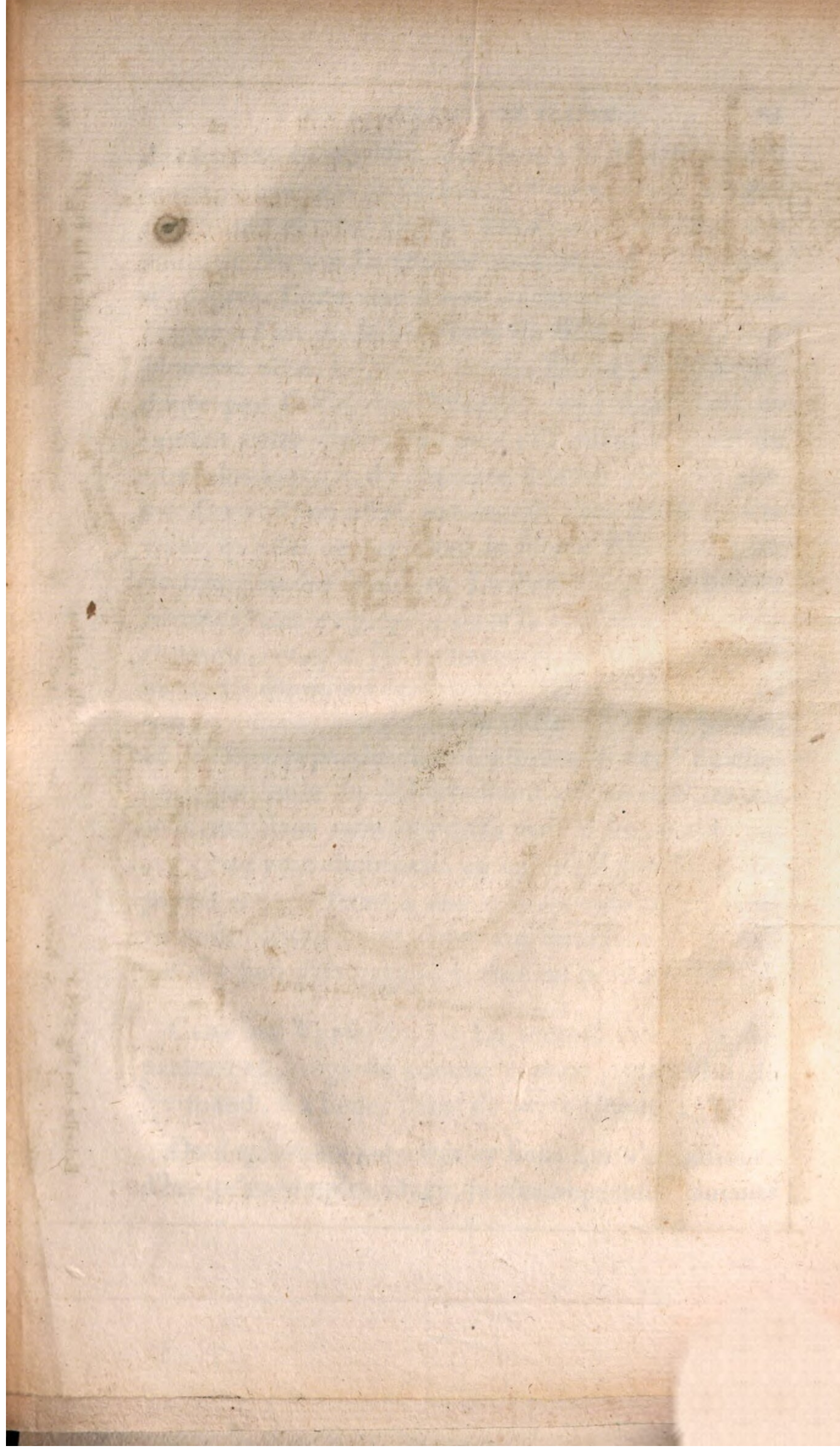
M. Devismes regarde ce tertre comme l'emplacement du prétoire ou de la tente du général dressée ordinairement dans l'endroit le plus élevé du camp. Polybe, cependant, place le prétoire plus au centre. Or, le tertre S est tellement près de l'enceinte, que la tente du général n'y eût point été, ce me semble,

dans une position avantageuse , soit pour sa sûreté en cas d'attaque contre le camp , soit pour la surveillance et les ordres à donner. Cette éminence , sans doute fort abaissée aujourd'hui , n'aurait - elle pas servi à placer des machines de guerre , ou pour des signaux , objet qui devait être essentiel dans un pays nouvellement conquis ?

D'après les détails lumineux que donne M. Devismes dans son Mémoire sur les deux espèces de camps en usage pour les armées romaines , on ne peut douter , comme il le pense lui-même , que celui-ci ne soit un camp fixé ou à *demeure* , *stativa*. La hauteur actuelle du parapet qui a néanmoins perdu par l'effet du temps ; les dimensions du fossé et les berme et banquettes que j'ai fait remarquer dans les profils , fig. 1 et 3 , prouvent assez que ce n'était pas un de ces camps momentanés appelés , comme le rapporte M. Devismes , *subita temporanea* , et désignés aussi par les expressions de *primis castris* , *secundis castris* , etc. , par lesquelles les auteurs latins nombrent les jours de marche des armées , mais bien un camp qui devait durer.

Un peu au-dessous de la face méridionale K, L du camp , on trouve une source assez abondante appelée , dans le pays , *Fontaine des Romains*.

En avant du camp et à une centaine de mètres de distance , passe un chemin vicinal qui conduit de Fétieux à Outre et Saint-Erme. Ce chemin , dans les parties f, c, d, e, a tous les caractères d'une chaussée romaine , mais très-dégradée et défigurée. Je l'ai



PLAN
ET
COUPES

du Camp des Romains
à Vermand,
Arrondissement
de St. Quentin.
(Aisne.)

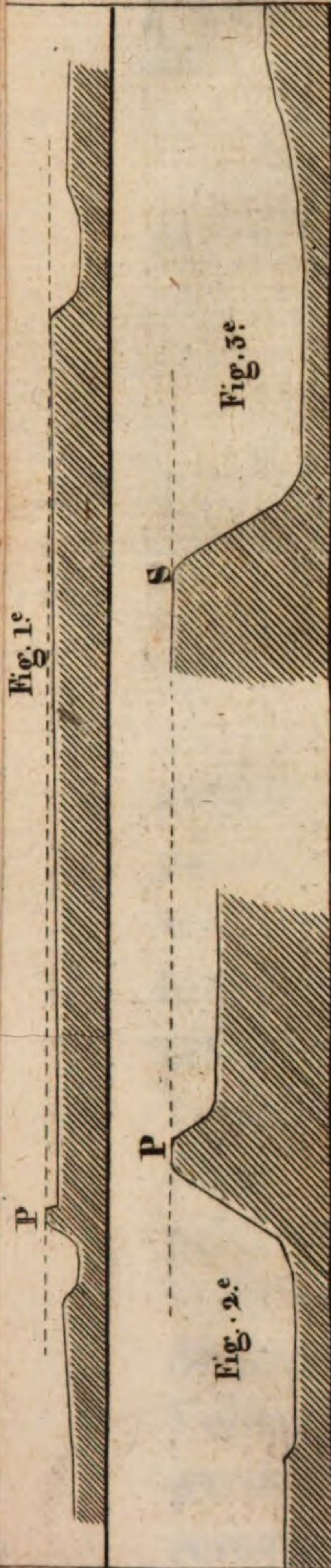
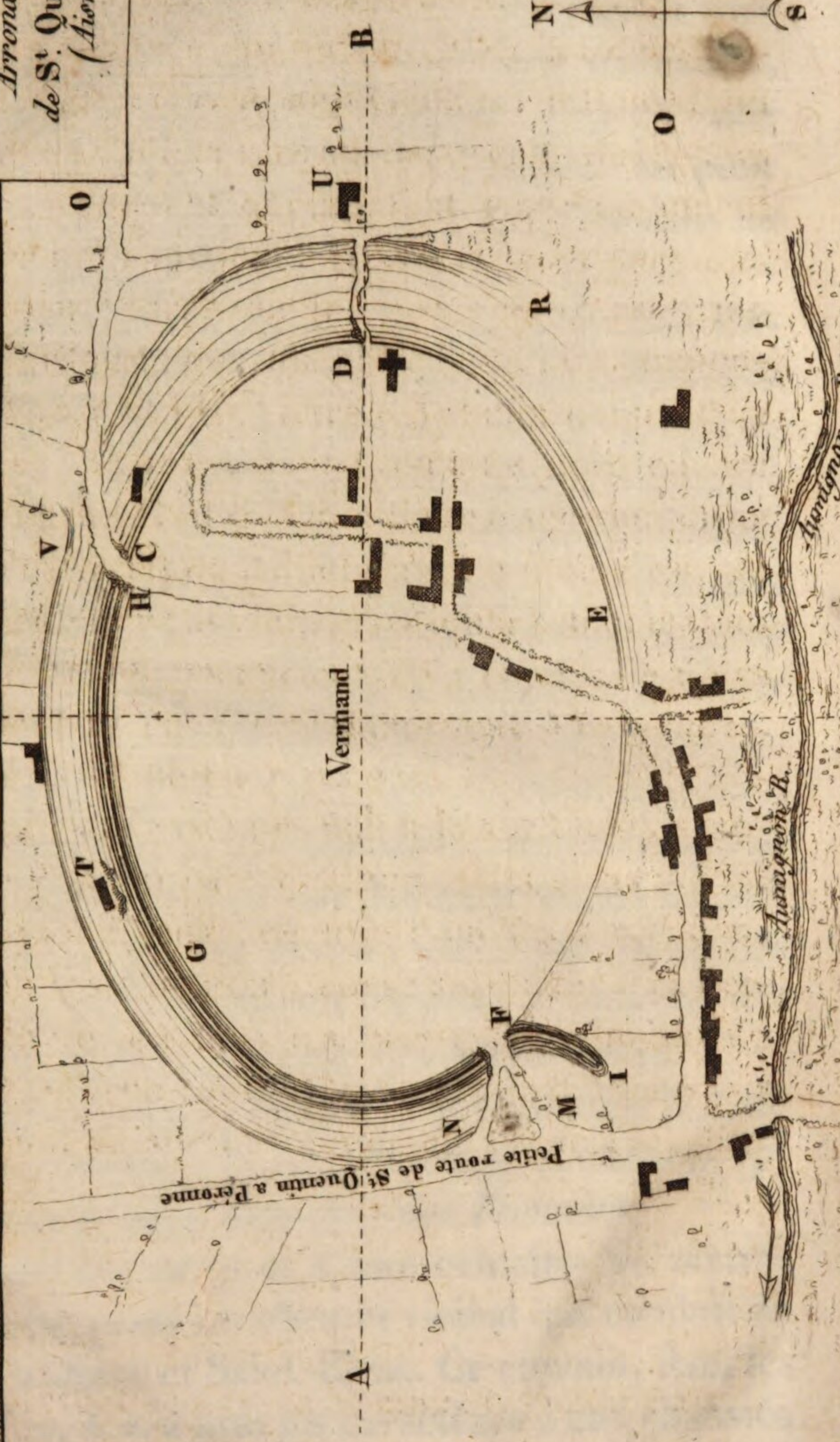


Fig. 2.º

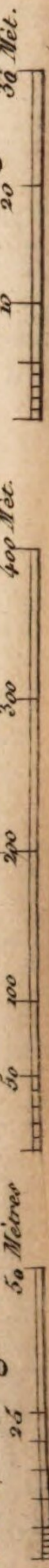
Fig. 3.º



Echelle des Fig. 2.º et 3.º

Echelle du Plan.

Echelle de la Fig. 1.º



découverte en portant attention à la direction de la voie romaine, qui, à Veslud, s'élève sur la montagne de Fétieux et vient aboutir à la *Fosse-Grisarde*, où la route de Rheims l'a coupée sous un angle d'environ 45 degrés. Cette voie devait nécessairement se prolonger à l'est de ladite route de Rheims, et probablement sous le même angle. Elle a disparu sans doute par l'effet des défrichemens; mais c'est en suivant cette direction, que j'ai retrouvé près du camp les vestiges de chaussée dont je viens de parler. On voit, en effet, par ce qui nous reste de ces voies, qu'elles conservaient le même alignement sur de très-grandes étendues. La disposition des petites pierres plates employées dans la confection de cette chaussée, et que j'ai remarquée vis-à-vis le camp, les restes d'empierrement et de cailloutis fort solides, qui se voient encore dans la partie C, et les pierres et cailloux répandus dans les terres au nord du chemin, par suite du défrichement de la voie, m'ont confirmé dans mon opinion; mais il ne semble pas que cette voie aboutissait au camp; il paraît qu'elle passait sous le front à une centaine de mètres environ de distance, et dans une direction qui devait y être à peu près parallèle avec un petit angle en d.

CAMP DE VERMAND. — Le second camp du département, regardé comme romain, est celui de Vermand, à 2 lieues ouest de Saint-Quentin.

Quel qu'ait été autrefois ce lieu, qui n'est aujourd'hui qu'un simple village, je n'entreprendrai aucune

discussion sur son ancienneté et son origine ; je ne me livrerai à aucune de ces controverses , qui ont produit des volumes pour prouver lequel de Saint-Quentin (*Samarobriva* des Gaulois , dit-on) , ou de Vermand , a été la plus ancienne capitale du pays des *Vermandui* , et auquel doit conséquemment s'appliquer la dénomination d'*Augusta Vermonduorum* , d'abord parce que je ne suis point assez instruit sur l'histoire ; que , malgré ce que les Commentaires de César et l'Itinéraire d'Antonin donnent de positif à cet égard , cette question me semble encore difficile à décider , et qu'enfin toute discussion de ce genre m'écarterait de l'objet de cette notice , qui est de ne présenter que des faits , d'indiquer seulement les restes des monumens anciens déjà connus de notre département et ceux qui pourraient être ignorés. En histoire comme en physique , trop d'empressement à bâtir des systèmes nuit à la vérité. On s'empresse de conclure de quelques faits obscurs , de quelques monumens défigurés ; on les force à se plier à son système ; on s'abuse soi-même , et l'erreur , entourée de tous les prestiges séduisants de l'antiquité , usurpe souvent les droits de la vérité.

Vermand , village de 900 âmes , est le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Saint-Quentin. Il est placé sur une petite éminence , dont le pied est arrosé , au midi , par l'Aumignon , petite rivière qui , après un cours marécageux de 4 à 5 lieues vers l'ouest , se jette dans la Somme. Ce village avait , avant la révolution , un monastère de Prémontrés ,

qu'on dit y avoir été fondé dans le huitième siècle (1).

En remontant plus haut, Vermand aurait eu une importance plus considérable, mais aurait été détruit de fond en comble par les Vandales vers 407, et par les Huns en 451; ce qui ferait remonter son existence jusqu'à l'époque des invasions romaines, sans prétendre pour cela juger le grand procès en sa faveur; mais le fait sur lequel, je pense, on ne doit élever aucun doute, c'est l'importance de Vermand dans des temps postérieurs, si l'on considère les restes de constructions très-anciennes qu'on retrouve dans cette commune à plus ou moins de profondeur, le nombre de médailles ou monnaies de différens âges qui s'y rencontrent journellement dans les fouilles ou dans la culture des jardins, et sur lesquelles je reviendrai plus tard; enfin, si l'on consulte le nom même de *Vermand*, celui de *Champ de la trésorerie*, conservé à un terrain au centre du village, etc. Un historien de Saint-Quentin a donc eu tort d'avancer, page 6 de son livre (2), qu'on ne trouve à Vermand aucun monument ni vestige considérable d'une ancienne ville. Les chaussées anciennes qui y aboutissent, ou y passent, nonobstant l'assertion contraire du même auteur, page 31, sont encore d'un grand poids en faveur de mon opinion. Au reste, quelles qu'aient été

(1) Description topographique et statistique de la France, par MM. J. Peuchet, et C. G. Chanlaire, 1808.

(2) La défense des principales prérogatives de la ville et de l'église royale de Saint-Quentin, 1671.

l'origine et l'importance ancienne de ce lieu, il est aujourd'hui d'un grand intérêt par les travaux militaires qui y furent exécutés, et qui s'y sont si bien conservés jusqu'à nos jours.

Je ne renverrai point, pour la description du camp de Vermand, à celle qu'en ont faite les auteurs de la *Description topographique et statistique de la France*. Elle est si inexacte qu'ils ne l'ont, sans doute, pas visité eux-mêmes, et qu'ils semblent s'en être rapportés à un voyageur qui n'aura vu Vermand qu'en passant sur la route de Péronne.

Ce qui forme le camp était-il un simple poste militaire destiné au campement de la légion romaine chargée de couvrir le pays des *Veromandui*, comme semblent l'indiquer les dénominations de *Castra virimandis*, *castrum virmandense*, donnée par quelques auteurs à la position de Vermand; ou bien les ouvrages dont je vais parler étaient-ils, non pas une simple fortification de campagne, mais l'enceinte fortifiée et stable d'une place de guerre permanente, d'une ville importante, comme semble l'indiquer la hauteur des remparts? Je laisse cette question à décider à de plus instruits que moi sur l'histoire ancienne du Vermandois, et sur le système militaire adopté par les Romains pour la conquête et la conservation de cette province de leur vaste empire. Je me borne à décrire le monument de Vermand.

L'enceinte du camp est une ellipse assez régulière dont le grand diamètre est d'environ 500 mètres, et le petit de 350. Il paraît évident qu'elle comprend

un monticule dont on aura voulu profiter pour donner au camp plus d'avantage ; et c'est sans doute ce monticule qui fait donner aujourd'hui à ce plateau le nom de *Motte de Vermand*. La partie C, D, E, F (*planche III*) est défendue par un simple talud de 15 à 18 mètres (45 à 55 pieds) de hauteur, fort escarpé et de main d'homme, car il a plus de 45 degrés au-dessus de l'horizon ; et sa forme, régulièrement circulaire, est coordonnée au reste de l'ellipse. Le talud a été abaissé et très-adouci dans l'espace E, F, pour y établir sans doute les habitations et les jardins qu'on y voit, ou bien peut-être le cours marécageux de l'Aumignon qui suffisait pour mettre le camp à l'abri d'une surprise, aura-t-il fait négliger davantage cette partie de l'enceinte et du monticule ?

Le plateau de cette éminence a une inclinaison vers l'ouest rendue sensible dans les profils (*planche III*) ; je crois même que cette pente est plus forte que je ne l'ai indiqué. Pour avoir donc dans cette partie F, G, H un escarpement de même hauteur que dans celle C, D, E, on y aura élevé le rempart dont le talud, très-rapide, m'a semblé ne s'écarter que de 30 degrés environ de la verticale, ce qui sans doute lui fait donner dans le pays le nom de *murs* ; on dit, en parlant de ce rempart, les *murs* de Vermand. On en voit les profils en P, fig. 1 et 2. Ce rempart a, comme l'escarpe S, environ 15 à 18 mètres de hauteur. Le parapet qu'il forme à l'égard de l'intérieur domine le terre-plein ou le sol du monticule de 5

à 6 mètres. La crête de ce parapet a 2 mètres 50 millimètres (7 à 8 pieds) de large.

Cette enceinte ne présente dans son contour ni saillant ni rentrant, mais une forme complètement elliptique. Il faut observer ici cependant qu'au point F, le rempart, après avoir achevé l'ellipse, s'en écarte tout-à-coup pour prendre, vers le sud, une direction F, I, à peu près parallèle au chemin de Péronne, comme si ce point eût été jadis l'entrée ou une des entrées du camp. Cette observation ne mérite-t-elle pas quelque attention, quand on considère que c'est du nord que les Romains avaient à craindre les incursions ennemies, et que le pays au sud, en deçà du camp, leur appartenait? Si ce point F était en effet une entrée du camp, j'y trouverais encore une sorte de preuve qu'une partie du chemin de Péronne, entre le bois d'Holnon et Marteville, pourrait avoir appartenu à une voie romaine qui se dirigeait vers le camp. Je reviendrai sur cet objet, en parlant des chaussées romaines.

La partie du rempart F, I va toujours s'abaissant de F en I, et en diminuant d'épaisseur au point de n'avoir à l'extrémité I que 4 à 5 mètres (12 à 15 pieds) de hauteur, sur 1^m,50 environ à la crête. Cette partie, ainsi que le point F, ont été dégradés pour en extraire des marnes et y pratiquer un passage pour les deux rampes modernes M, N.

Au point H, le rempart s'abaisse encore ainsi que l'escarpement oriental au point C; là se trouve aussi une entrée de l'enceinte. Celle-ci a-t-elle été établie

lors de la formation du camp ? lui est-elle postérieure ?... C'est ce qu'il est difficile de décider aujourd'hui ; mais il faut remarquer ici que le chemin O, considéré dans le pays comme *chaussée Brunehault* ou Romaine, fort dégradée et méconnaissable sur ce point, fait en effet partie de la direction de la chaussée ancienne qui de Bavay aboutissait ou passait à Vermand, et dont je parlerai à l'article des voies romaines.

Quoiqu'il paraisse que ni l'usage ni les règles de la castramétation chez les Romains ne les obligeassent à aucune forme particulière pour les camps, cependant Polybe nous apprend qu'ils adoptaient souvent les formes triangulaires ou ovales qui se rapprochaient alors de la forme ronde adoptée par les Grecs (*Rollin*). Cela posé, le camp de Vermand, par sa seule forme elliptique, attesterait son origine, si l'on pensait devoir encore en douter ; mais on trouverait aussi dans cette forme régulière la presque certitude que l'enceinte retranchée de Vermand n'a dû être, à cette époque du moins, qu'un simple campement, qu'une position militaire et non une place ou ville fortifiée dont l'enceinte est obligée de suivre à peu près toutes les irrégularités.

Les reliefs du camp ne sont pas les seules parties conservées ; les fossés même sont encore très-visibles, comme l'indiquent les profils des ouvrages (*planche III*) pris dans la direction du grand diamètre A, B du plan. Ces fossés ont fourni les terres nécessaires à l'élevation du rempart P, peut-être aussi à l'ex-

haussement de l'escarpe S, et enfin à la défense du camp. De R à I je n'ai plus retrouvé la trace du fossé, mais c'est aussi partie de l'enceinte où le talud est le plus *avalé*, et il est présumable que les déblais auront comblé le fossé, si toutefois, contre mon observation précédente, il y eût des travaux de faits de ce côté.

Je n'ai trouvé ici ni trace de chemin couvert ni apparence de glacis. La qualité des terres, les travaux fréquens de la culture sur le bon terrain qui aboutit au fossé, auront fait disparaître ce glacis, s'il a existé. Le fossé lui-même a dû perdre beaucoup de sa profondeur, si l'on considère la hauteur que conserve encore aujourd'hui le rempart P, pour lequel il a fallu beaucoup de terrasses. Point de berme dans l'escarpe du rempart comme au camp du Vieux-Laon, et c'est une remarque qui a peut-être droit de surprendre, quand on fait attention au peu de talud du rempart qui pouvait donner lieu à son écroulement dans le fossé, et à sa grande hauteur qui a dû en rendre l'élévation difficile sans le secours d'un relais. Ce relais a pu être au surplus supprimé postérieurement, et lorsque les terres qui composent le rempart se seront trouvées tassées et consolidées.

La partie M, N, F, I du rempart, couverte d'un gazon conservateur, était exposée à des dégradations journalières, qui auraient fini par la détruire. Des habitans qui ont établi leur demeure vers T, au pied même de ce rempart, y ont aussi déjà fait plus de ravages qu'il n'en a éprouvé de seize ou dix-huit

siècles qu'il a vus s'écouler, et le menaçaient d'une destruction prochaine. Les uns sapaient sa base, d'autres en défrichaient les taluds et la crête, et sans grand avantage, les terrasses marneuses qui composent cet ouvrage, étant peu propres à la culture. Ce vandalisme n'aurait donc eu d'autre résultat que la chute d'un monument respectable par sa haute antiquité, et qui est un des plus entiers et des plus intéressans de la puissance romaine dans le nord de la France. Mais M. le marquis de Nicolaï, préfet du département, a bien voulu, sur mon invitation, donner des ordres pour arrêter toute entreprise contre ce monument et tous ceux que nous possédons.

VOIES OU CHAUSSÉES.

Notre département est traversé par cinq voies romaines ou réputées romaines, qu'on désigne, de temps immémorial, sous les noms de *chaussées* ou *chemins des Romains*, *chemin Romeret*, *chaussées Brunehault*. Je dis cinq voies, parce qu'elles me paraissent avoir des directions différentes et particulières.

Deux de ces voies, partant de Rheims (*Durocororum*), entrent dans le département par le sud-est; une autre se dirige de Soissons sur Saint-Quentin; une autre, venant de Bavay (*Bagacum*), passe à Vermand, et se dirige de là sur Amiens; enfin, la cinquième que j'ai bien reconnue depuis le camp dit *de César* ou *de Saint-Thomas*, jusqu'à Saint-Quen-

tin, mais dont je crois bien avoir encore retrouvé des traces jusqu'au camp de Vermand.

Des deux chaussées venant de Rheims, l'une conduisait à Bavay, ville jadis importante sans doute, puisqu'elle est centre de sept de ces anciennes chaussées dont le point de divergence était encore indiqué il y a une quarantaine d'années, et peut-être encore aujourd'hui, sur la place de cette ville par une pierre bleue eptagone. Cette voie, que je n'ai point visitée, passait par Neufchâtel et Vervins (*Verbinum*).

L'autre voie venant de Rheims, que je ne connais pas non plus, passe près de Fismes, à Braine, Soissons, Vic-sur-Aisne, et se dirige de là sur Noyon et Amiens. On dit qu'elle faisait partie d'une route qui allait de Lyon à Boulogne-sur-mer, et qui, d'après les témoignages de Strabon, fut construite, par ordre d'Auguste, en continuation de l'une de celles qui, de Rome, conduisaient dans les Gaules.

La chaussée de Soissons (*Augusta-Suessionum*) à Saint-Quentin (*Augusta-Veromanduorum*) semble n'avoir été que pour la communication de ces deux villes, qui, du temps des Romains, avaient déjà beaucoup d'importance, puisqu'ils avaient une fabrique d'armes à Soissons, et qu'au rapport d'Antonin, cette ville était la garnison ordinaire de la 24^e Légion. Cette voie, décrite dans l'Itinéraire d'Antonin, passe à Pont-Saint-Mard, à Folembray, se dirige de là vers Rouy, qu'elle laisse à droite, en passant près de la butte dont j'ai parlé. Elle descend la vallée de

l'Oise , où elle est encore visible par places , malgré les effets des inondations qui l'ont beaucoup abaissée, et arrive à Condren. Condren , aujourd'hui chétif village sur le bord de l'Oise, à une lieue au-dessus de Chauny, ne peut cependant être passé sous silence. Les historiens s'accordent à la regarder comme le *Contaginum* ou *Contraginum* des Anciens , ville célèbre , disent-ils, et qui, avec Chauny, ne formait qu'une seule et même cité.

Dom Lelong , dans son Histoire des diocèses de Laon , etc. , prétend qu'on voit encore à Condren les vestiges du pont qui devait y exister sur l'Oise. On n'y voit néanmoins rien de semblable, et le gué qui existe dans la rivière à Condren ne peut être regardé , suivant l'opinion de quelques-uns , comme les restes de ce pont, attendu qu'il est beaucoup au-dessous du point où arrive la chaussée. Ce gué , d'ailleurs , formé par des grèves, change de place tous les ans , par le mouvement des grosses eaux. Il a dû cependant exister un pont dans cette vallée ; mais comme les habitans m'ont assuré n'avoir jamais rien senti de solide au fond de la rivière , il est à présumer que, le sol de la vallée et le fond de la rivière s'étant exhaussés , les culées et fondations du pont sont aujourd'hui à une grande profondeur.

Si Condren a été jadis une ville considérable, célèbre même , comme on le prétend , il devrait y exister des restes de constructions ; on devrait y trouver des médailles , monnaies ou autres objets d'art. Je sais seulement , par les rapports des habi-

tans , que toutes les fois qu'on y ouvre la terre pour des puits , caves ou fondations , on y rencontre en effet des restes de constructions qui paraissent fort anciennes ; mais il faudrait qu'alors des personnes instruites ou intelligentes fussent appelées , et il serait à désirer que le conseil général du département votât une somme pour faire quelques recherches à Condren et sur d'autres qui offriraient sans doute des résultats intéressans. C'est une mesure prise par plusieurs conseils généraux en faveur de l'histoire de leurs pays et des arts. Je renvoie , à cette occasion , à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser , le 12 octobre , 1819 , à M. le préfet de l'Aisne.

Des dégradations occasionnées par la rivière à Condren ont mis à découvert des restes de constructions en grès très-solides qui paraissent se prolonger sous une éminence qui , de temps immémorial , porte dans le village le nom d'*ancien Couvent de Sainte-Croix*. Ce couvent n'aurait-il pas été celui de *Croisés* que dom Lelong dit avoir été fondé à Condren en 1282 , et transféré à Chauny en 1286.

La Croix Saint-Momble , un autre des lieux dits de cette commune , porte le nom d'un saint révérend aujourd'hui , et depuis des siècles , comme patron à Chauny , que des antiquaires regardent comme ayant fait autrefois partie de la ville de *Contraginum*. Les monumens du moyen-âge , en constatant l'importance des lieux à des époques plus rapprochées de nous , ne sont-ils pas quelquefois des indices d'une importance précédente et plus reculée ?

La chaussée de Condren passe à Vouel, à 450 mètres de la butte dont j'ai parlé; de là à Liez, qu'elle laisse un peu à droite, et où elle est coupée par le canal. Elle prend ensuite sa direction entre Remigny et Montécourt, où se trouve encore une butte, ainsi qu'à Clastre, et de là sur le Grand-Essigny.

Les différentes directions que prend cette voie en entrant et sortant de ce dernier village m'ont paru mériter attention. J'ai rendu cette disposition dans la (fig. 8 *planche I*). Si la voie avait suivi sa direction A, B, elle ne passerait pas aujourd'hui dans le village. On voit que cette direction a été brisée en C, sous un angle d'environ 45 degrés, pour en parcourir une nouvelle de 1300 mètres de C en D, et reprendre ensuite une direction à peu près parallèle à la première. Notez qu'aucun obstacle naturel, ni marais, ni rivière, ni montagne, n'obligeaient à ce détour.

Cette disposition, que nous donnons quelquefois à nos routes lorsque les villes ou villages qu'elles rencontrent en valent la peine, n'indiquerait-elle pas que le Grand-Essigny occupe aujourd'hui l'emplacement d'une cité importante qu'on aura voulu traverser par la voie? J'ai parcouru ce village, je n'y ai vu aucun monument contemporain de cette voie; mais on y trouve quelques parties de vieilles constructions du moyen âge qui semblent être les restes d'un château et d'une porte de ville qui pourraient faire supposer peut-être une importance plus ancienne, comme je le disais pour Condren (1).

(1) Il serait du moins à propos d'y faire des fouilles.

La chaussée, en quittant le Grand-Essigny, se dirige sur Saint-Quentin ; mais disparaît aux environs de cette ville vers Saint-Ladre.

La voie romaine qui vient de Bavay sur Vermand passe dans les bois de Beurevoir à Estrées, de là près de Nauroy, de Pontru où se trouve une butte, et arrive, sur l'enceinte même du camp, vers le point C (*planche III*). Y entrait-elle jadis ? c'est ce qu'il est impossible de savoir aujourd'hui. De Vermand, la voie se dirige sur Amiens par Estrées, Mons-en-Chaussée, Brie, etc. Je ne la connais ni au-dessus ni au-dessous de Vermand, où elle est dégradée au point qu'on a beaucoup de peine à la reconnaître.

La cinquième chaussée romaine, que j'ai parcourue depuis le camp romain près de Saint-Thomas jusqu'à Saint-Quentin, part vraisemblablement de Rheims, comme les deux premières dont j'ai parlé, soit directement, soit par embranchement de celle de Rheims à Bavay par Neufchâtel et Vervins ; mais je ne la connais pas au-dessus du camp. Elle passait à une centaine de mètres en avant du front de ce camp, dans une direction à peu près parallèle, comme je l'ai dit précédemment : on n'en voit que de très-légers vestiges. La chaussée a disparu depuis le camp jusqu'à la route moderne de Laon à Rheims, où on la retrouve au lieu dit la *Fosse grisarde*. Elle fait avec ladite route un angle d'environ 45 degrés en se dirigeant vers le moulin de Fêtieux et Veslud. Là, elle descend dans la plaine où elle est coupée de nouveau par la route de Rheims ; elle se continue à

travers Athies et le marais qui le sépare de Chambry, et où elle disparaît dans l'espace, le plus bas, de deux cents mètres environ.

Cette voie est assez bien conservée de Chambry jusqu'au marais de Barenton qu'elle traversait en écharpe, et où l'on ne l'aperçoit plus ; mais on en retrouve encore la fondation dans les exploitations de tourbes que l'on extrait de ce marais. Au-delà du marais, la voie reparait. Elle traverse une éminence que, contre leur usage, les Romains paraissent avoir tranché eux-mêmes pour adoucir sans doute les pentes, et qui se nomme le *Mont-fendu*. De ce point elle se porte à la Serre entre Assy et Remy. Tout ce trajet depuis Veslud est une ligne presque droite.

Le point où la voie traversait la Serre, a attiré toute mon attention. Les Romains avaient-ils sur ces routes militaires, *viæ militares*, et peut-être route de circonstance, des ponts de pierres, ou des ponts de bois, ou de simples radeaux ou bacs, comme ceux dont nous faisons encore usage ? c'est une question que je désirais pouvoir éclaircir pour ce point. La Serre était basse ; je pus descendre dans son lit, et voir facilement qu'il existait dans le fond, et sous les deux rives, des fondations et maçonneries considérables qui pourraient fort bien être les restes d'un pont des Romains. Je savais cependant qu'il avait existé là un moulin il y a une quarantaine d'années ; mais, loin que ce fait affaiblisse ma présomption, l'établissement de ce moulin sur le point même où la voie traversait la Serre, (fig. 5, *planche I*), ne serait-il pas une sorte de preuve

en sa faveur? n'aurait-on pas reconnu les restes du pont avant l'établissement du moulin, et n'a-t-on pas voulu en profiter pour en diminuer les dépenses toujours très-grandes, surtout dans la Serre, rivière assez rapide, rarement basse et sujette à de grands débordemens? Les restes de maçonneries, qui servent aux eaux-basses de passage à gué aux habitans des deux rives, sont assez considérables pour douter d'ailleurs si elles auraient été établies pour une petite usine qui n'a pu se soutenir. Il a aussi existé sur ce point un corps-de-garde des douanes dont la Serre formait une arrière-ligne.

La voie est encore visible par place au-delà et dans la prairie; elle disparaît aux approches de la petite rivière du Péron, et se fait ensuite remarquer de nouveau jusque sur la montagne de Catillon-du-Temple par des traces d'empierremens et de cailloutis très-sensibles. Un bâtiment de la ferme de M. Blin est assis sur la voie même qui de là se dirige en assez droite ligne sur Surfontaine et Sery. Cependant elle a entièrement disparu dans la petite vallée qui sépare Fay-le-Noyé de Surfontaine, par l'effet des eaux de ravins qui l'inondent dans la mauvaise saison.

La voie très-visible encore jusqu'à 1000 à 1200 mètres au nord de Surfontaine a été ensuite défrichée jusqu'au-dessus de la vallée de l'Oise, et ne se fait plus remarquer que par la quantité de pierres et de cailloux répandus sur les terres, et ne doivent pas les rendre très-productives. Ainsi disparaissent sur beaucoup de points, par l'effet d'une cupidité mal enten-

due , des monumens que dix-duit siècles avaient respectés.

Quoique ce que nous voyons encore des chemins romains fasse croire qu'ils négligeaient les déblais et remblais pour adoucir les pentes , il faut cependant qu'ils les aient employés quelquefois ou qu'ils aient du moins donné à leurs routes des contours pour les rendre plus faciles. La voie g , a , (fig. 6, planche I), qui n'est presque plus sensible au point a , n'eût pu descendre en droite ligne dans la prairie au point c , où la côte est très-rapide et où l'on ne voit point d'ailleurs qu'il ait été fait aucun déblais pour l'adoucir. Il est à croire qu'on lui aura donné , pour reprendre sa direction b , e , le contour a , c , b , à travers une très-vaste tranchée d , f , qui paraît de main d'homme et fort ancienne. La même voie fait un semblable contour à Catillon-sur-Oise et vraisemblablement à Veslud.

Sur le petit plateau qui se trouve entre le village de Sery et la voie romaine , et dans l'intérieur même du contour a , c , b , on trouve , en fouillant à moins d'un mètre de profondeur , des tombeaux de pierre , où sont encore des ossemens. Ces tombeaux d'un mètre 66 centimètres à 2 mètres de longueur , sur 50 centimètres de profondeur et 10 centimètres d'épaisseur , sont de pierre semblable à celle des carrières de Saint-Nicolas-aux-Bois , près Saint-Gobain , et des bancs appelés *fin tendre et coquiller* ; c'est de ce dernier que sont faites les dalles qui couvrent ces tombeaux. Il en est qui renfermaient des espèces

de lames d'épée, de sabre ou de lance et (me disaient les gens du pays) des *pots* de fer, qui semblent bien devoir être des casques. On m'a assuré n'avoir jamais trouvé sur ces tombes et dans l'intérieur ni inscription, ni médaille, ni monnaie qui puisse jeter quelques lumières sur l'époque et les circonstances de ces inhumations. On croit dans le pays qu'il existait là un couvent de Templiers, peut-être une léproserie ou maladerie que l'on plaçait toujours sur des lieux élevés.

Rien ne prouve, au surplus, que ces tombeaux remontent au temps des Romains. Je n'en parle qu'en passant, et je me bornerai à dire qu'il fut un temps, sans doute, où les tombeaux ou cercueils de pierres (car ceux-ci en ont toute la forme) étaient généralement en usage dans ce pays, puisqu'on en a trouvé et qu'on en trouve encore de semblables à Marteville, près Vermand, à Mouy près de la butte, à Saint-Gobain sous la forêt, à Presles-Thierny près Laon, et à Laon.

Je reviens à la chaussée romaine. Du pied de la côte de Sery, elle se porte en droite ligne sur Catillon-Oise, à travers la vallée où elle est généralement apparente autant par sa largeur que par un exhaussement sensible au-dessus de la prairie. Elle a eu ici deux bras de l'Oise à traverser ; mais je n'ai pu rien recueillir sur les ponts qui ont pu être établis pour cette voie. Elle s'élève sur le coteau à Catillon, et se dirige ensuite sur Saint-Quentin : je ne l'ai point visitée dans ce dernier trajet.

Il y a tout lieu de croire, ce me semble, que la

chaussée dont nous nous occupons ne se terminait point à Saint-Quentin, et qu'elle se continuait jusqu'au camp de Vermand, quoique personne que je sache n'en ait jamais parlé. Comment penser, en effet, si cette ville est véritablement l'*Augusta Veromanduorum*, qu'il n'ait existé aucune communication directe entre cette capitale importante et le campement des légions destinées, dit-on, à la couvrir et à la protéger. Mais, très-vraisemblablement, cette communication a existé; et, pour le prouver, je renverrai à la partie du chemin de Saint-Quentin à Péronne, depuis le bois d'Holnon jusque près de Marteville; on est forcé d'y reconnaître tous les caractères d'une chaussée romaine : même exhaussement au-dessus de la plaine, même composition, même nature de matériaux formant un empierrement beaucoup plus épais et plus large que celui qui est pratiqué pour nos routes actuelles; ce qui fait un des caractères distinctifs des chaussées romaines.

L'existence de cette chaussée et l'espèce d'entrée que j'ai fait remarquer en F, I (*planche III*), au camp de Vermand, semblent alors se prouver réciproquement.

On m'a dit qu'il y avait encore une chaussée romaine au-delà de Soissons, qui serait traversée par la route de cette ville à Château-Thierry, à une demi-lieue d'Artane. Cette voie passerait très-près de la butte dont j'ai parlé, mais ne convergerait pas vers Soissons; elle serait la sixième voie qui traverserait notre département : je ne la connais point.

Après avoir considéré les voies romaines de notre département sous le rapport de leur direction, si nous les examinons sous celui de leurs points de convergence, nous verrons que Soissons et Saint-Quentin étaient, l'un et l'autre, centre d'au moins trois grandes routes connues aujourd'hui; ce qui justifierait l'importance qu'on leur accorde sous l'empire romain, et leur titre d'*Augusta*, qui, vraisemblablement, indique des villes qui jouissaient de privilèges particuliers.

Vermand se trouverait aussi centre de trois chaussées; mais, quand même on aurait raison de lui refuser le titre d'*Augusta*, ce que j'ai dit de ce lieu, et les routes qui y aboutissent, attestent assez, ce me semble, son importance ancienne, du moins sous le rapport militaire.

Il ne faut pas croire que toutes ces chaussées soient également conservées dans toute leur étendue. Elles sont détruites ou cultivées dans des espaces d'un quart de lieue et au-dessous, d'une demi-lieue et plus. Dans les vallées, les eaux les ont emportées partiellement, ou recouvertes d'attérissement, comme dans celle de la Serre et de l'Oise. La voie qui traverse les marais de Barenton, de Chambry et d'Athies, a aussi beaucoup souffert, et s'y trouve recouverte d'une couche de tourbe, comme dans celui de Barenton. Mais les plus grands ravages qu'aient éprouvés ces voies, ne viennent ni des élémens, ni du temps, ni même de l'abandon ou de l'oubli dans lesquels elles sont tombées depuis tant de siècles; ce qui

prouve , dans notre climat surtout , leur extrême solidité : c'est la main de l'homme qui leur fait la guerre la plus destructive. Le laboureur , sur une infinité de points , les retourne quand il le peut , les cultive , soit en entier , soit en restreignant la largeur réduite généralement aujourd'hui à 16 à 17 mètres (50 pieds) , au lieu de 23 à 25 mètres qu'elles ont dû avoir dans l'origine.

Les communes et les particuliers les exploitent comme des minières de grès et de cailloux , pour réparer leurs rues ou leurs chemins vicinaux ; et , malgré ces entreprises , ces enlèvemens de matériaux , depuis long-temps continués , ces fameuses chaussées subsistent encore depuis dix-huit siècles et en verront encore s'écouler bien d'autres (nonobstant les petits efforts de la cupidité et de l'ignorance) , pour attester la puissance et la gloire d'un peuple qui nous a légué de si grands souvenirs et de si beaux monumens. Je le demande : que deviendraient nos grandes routes modernes , si elles étaient abandonnées depuis cent ans , et exposées aux mêmes dégradations du temps et des hommes ? Sans doute on en chercherait vainement les traces aujourd'hui. Je suis loin assurément d'en accuser le talent de nos ingénieurs : cette supériorité des ouvrages des Romains tient aux grandes vues qui les animaient , à la confection ordinaire de leurs monumens , et aux soins qu'ils y apportaient ; ils ne connaissaient point les petits calculs de l'économie pour les ouvrages qu'il fallait faire durer par économie.

Trois choses principales, à mon avis, assuraient la solidité des chaussées romaines : l'épaisseur de l'empierrement et cailloutis, sa largeur, et l'exhaussement de ces chaussées au-dessus du terrain naturel.

Dans toutes les parties les moins dégradées qui présentent encore une largeur totale de 23 à 25 mètres (70 à 75 pieds), j'ai toujours trouvé l'empierrement d'un mètre à un mètre 16 centimètres (3 pieds à 3 pieds $\frac{1}{2}$) d'épaisseur, sur une largeur d'environ 10 mètres (30 pieds); ce sont à peu près les dimensions reconnues par M. l'ingénieur en chef Laurent de l'Yonne dont l'esprit d'observation est connu. Il fallait sans doute aux Romains beaucoup de solidité dans leurs routes pour les transports des énormes et nombreuses machines de guerre que leurs armées, nous dit Rollin, traînaient toujours à leur suite. On sent alors quel avantage cette largeur de la *voie charrière* et son épaisseur lui donnaient en pareil cas sur nos étroites et mesquines charrières de cinq mètres (15 pieds), où les voitures passant et repassant continuellement aux mêmes places les enfoncent et les dégradent en très-peu de temps.

Les chaussées romaines sont encore aujourd'hui, sur presque tous les points, relevées, même sur les hauteurs et les montagnes, de 0 mètre, 65 centimètres à un mètre (2 à 3 pieds), et plus au-dessus du sol environnant, ce qui ne contribue pas peu à leur conservation.

La composition de ces routes est généralement la même dans notre département; c'est toujours, dans

la partie du nord, un lit ou fondation de moellons recouvert d'une couche épaisse de grèves ou cailloux, et ces moellons sont presque partout du grès, et souvent assis sur une première couche de craie ou marne. M. Laurent dit cependant avoir vu aussi, dans quelques voies, des couches alternatives de moellons et de graviers. Les matériaux étaient toujours ceux du pays; mais les Romains les transportaient souvent à une lieue et plus de leur minière, lorsqu'ils en rencontraient qui ne leur offraient point assez de qualité, ou bien ils en faisaient un mélange qui ajoutait à la solidité de l'un et de l'autre, telle que la marne ou craie, seule pierre de la partie nord du département, avec les cailloux, mélange que l'on ne manque pas encore de faire aujourd'hui, lorsque l'on veut avoir des chemins solides. Ils ont aussi beaucoup employé, dans le nord du département, des cassures ou morceaux de grès de la grosseur du poing, seuls ou mêlés de marne, et toujours recouverts d'une couche épaisse de cailloux ou grèves, qui abondent dans nos rivières ou dans des minières. La figure 7 (*plāche I*) présente la coupe transversale des chaussées.

Dans les montagnes calcaires de la partie du sud, les Romains ont apporté quelques différences dans la confection de leurs routes. La rareté du caillou, l'absence des grès, la difficulté des transports et la moindre solidité de la pierre calcaire leur ont fait adopter, pour les petites pierres plates dont est composée la crête de presque toutes nos montagnes, une

disposition bien simple pour en augmenter sans doute la solidité ; du moins l'ai-je remarqué sur les montagnes de Fétieux , dans les couches supérieures de l'empierrement. Il paraît qu'ils rangeaient ces pierres de champ un peu inclinées, comme on le voit dans la figure 9 (*planche I*). Je présume qu'ils en rangeaient ainsi plusieurs assises, en alternant l'inclinaison des pierres, comme de a en b (*même figure*). Je n'ai encore remarqué cette disposition que sur un seul point , parce que, sans doute , on ne l'employait que pour la couche supérieure de la voie , qui, la première , a subi les ravages du temps.

Mais c'est dans la traversée des marais et des vallées basses, sujettes aux inondations, que les Romains ont employé de grands moyens pour la solidité de leurs chaussées. Dans le marais de Barenton, entre Chambry et Chery , et vraisemblablement dans les autres marais , ils ont jeté des quartiers de grès énormes , sur lesquels ils ont fondé leurs voies. Ces grès , recouverts aujourd'hui de 30 à 50 centimètres (1 à 2 pieds) de tourbe (ce qui est considérable, vu la lenteur de la formation de la tourbe), sont arrachés , cassés et enlevés de temps en temps par les habitans du pays, pour leurs constructions.

Dans la vallée de la Serre , et dans celle de l'Oise , à Condren , jusqu'à Vouel , les voies sont aussi fondées sur une base de grès recouverts aujourd'hui, dans la vallée de la Serre et du Péron , d'un mètre à 1^m, 35 cent. (3 à 4 pieds), de terre d'alluvion, mais ici les masses de grès sont énormes. M. Blin, culti-

vateur à Catillon-du-Temple , qui jouit d'une considération et d'une confiance bien méritées , en a , dit-on , fait extraire , à une quarantaine de pas au nord du Péron , pour des pavés du château de Richecourt , qui devaient avoir deux mètres (54 pieds) cubes. Quelles masses énormes à charger et à transporter car il n'y a point de grès dans ce canton. Mais les monumens que les Romains nous ont laissés , depuis Rome jusqu'au fond des Gaules , nous prouvent , par les masses prodigieuses de granit et autres pierres qu'ils ont employées dans leurs constructions , que rien ne leur résistait. Ces grès auront été tirés de la plaine de Couvron et Vivaise , où ils abondent.

Ceux qui font la base de la chaussée de Condren à Vouel (vallée de l'Oise) , sont aussi très-volumineux , et ont pu être tirés de Commenchon ou de Clastre.

MÉDAILLES ou MONNAIES.

Il circule dans le département des monnaies romaines , données et reçues en paiement , et qui doivent , pour la plupart , y avoir été trouvées ; car la monnaie de cuivre est peu susceptible d'importation et d'exportation ; elle sert le plus ordinairement aux transactions locales et journalières.

Il est constant qu'il se fait assez souvent dans notre département des découvertes de monnaies anciennes dans les travaux de la culture et dans les diverses fouilles pour constructions , etc. On en trouve tous

les jours dans et hors l'enceinte de Vermand. On en a trouvé avec d'autres objets antiques, en grande quantité, dans des fouilles faites en 1624 et années suivantes, pour établir les anciennes fortifications de Saint-Quentin (1). M. de Caylus prétend qu'on en a trouvé au *camp* romain, près de Maurégny (c'est le camp du Vieux-Laon ou de Saint-Thomas (2). MM. Peuchet et Chanlaire (3) assurent qu'on a aussi trouvé plusieurs médailles romaines à Laon, position dont ils parlent comme ayant été (avec beaucoup de vraisemblance) occupée par les Romains.

Les monnaies ou médailles trouvées à St.-Quentin à l'époque dont il vient d'être question étaient de Jules-César, d'Auguste, de Tibère, de Germanicus, de Caligula, de Claude; beaucoup de Néron, de Vespasien, de Tite, de Domitien, beaucoup plus encore de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode et d'autres empereurs postérieurs et du haut-empire (4).

On trouve à Braine, près Soissons, des médailles et monnaies romaines. En 1765, M. Jardet, officier chez le Roi, en faisant creuser les fondations d'une

(1) La défense des principales prérogatives de la ville et de l'église de Saint-Quentin, 1671, p. 31.

(2) Recherches d'antiquités.

(3) Description topographique et statistique de la France. (Aisne.)

(4) La défense des principales prérogatives de la ville et de l'église royale de Saint-Quentin, p. 32 et 35.

maison, en a trouvé qui portaient les têtes d'Auguste et d'Agrippa, de Claudius, de Galba, de Germanicus, de Néron, de Julia, femme de Septime-Sévère, et une de Maximien. On se rappelle que nous avons parlé d'une voie romaine passant par Braine qui paraîtrait alors avoir été au moins un poste ou une station romaine.

Ce sont précisément des monnaies de la plupart de ces empereurs que l'on rencontre dans la circulation.

Celles que je possède, ainsi que M. Brugnon, directeur de la poste aux lettres à Lafère, et que nous avons aussi retirées de la circulation dans le département, sont de :

César-Auguste,	Alexandre-Sévère,
Tibère-Néron,	Maximin de Thrace,
Tibère-Claude,	Gordien le plus jeune,
Domitien-Néron,	Emilien,
Flav.-Vespasien,	Posthume jeune,
Domitien,	Posthume aîné, dit Victorin,
Nerva-Coccius,	Flavius-Claudius,
Trajan-Ulpus,	Aurélien,
Pub. Ael. Adrien,	Pub. Annus Tacitus,
Luc. Cæ. Commode,	Probus,
Antonin le Pieux, et Faustine	Dioclétien,
sa femme,	Constantin-le-Grand,
Marc-Aurèle Antonin,	Constantin-le-Jeune,
Lucille,	Constantius,
Luc. Ael. Aurel. Commode	Decentius.
et Crispine sa femme,	

Il y a peu de temps qu'on trouva à Saint-Quentin une médaille ou monnaie de Néron, en creusant les fondations d'une maison rue Saint-Jean, et une autre de Vespasien en fouillant dans une cave de l'ancienne abbaye d'Ile.

M. Vatin-Tronquoy, de Saint-Quentin, qui a une collection de médailles et monnaies antiques, est possesseur d'une petite pièce représentant d'un côté un guerrier avec ce mot *Roma*, et sur le revers une louve allaitant deux enfans surmontés de deux étoiles avec une espèce de palme entre deux. Cette médaille fut trouvée dans le bassin du canal de ladite ville, lors de l'établissement de ce canal. Il y a deux mois que M. Vatin, faisant fouiller dans sa maison pour établir l'escalier d'un cellier, trouva, à 2^m, 35 cent. (7 pieds) de profondeur, une autre médaille antique dont je ne connais pas le sujet. Enfin une monnaie de Trajan a été découverte encore à Saint-Quentin, en 1818, dans l'emplacement du rempart dit *Touriva*, à la profondeur de 5 mètres (15 pieds 5 pouces).

J'ai de Vermand une monnaie de *Crispine-Auguste* trouvée dans le jardin de la maison U (*planche III*), plusieurs pièces de Constantin, et beaucoup d'autres aussi postérieures à ces règnes, trouvées dans et hors le camp de Vermand.

Des fouilles ont fait découvrir dernièrement à Crécy-sur-Serre et à Vervins (*Verbinum*) un grand

nombre de petites monnaies de cuivre de la grandeur de nos liards. Celles que je me suis procurées sont du règne de Constantin que je crois être Constantin-le-Grand, et de ceux de *Constantinus junior*, de *Flavius Julius Constantinus* et de *Flavius Julius Crispus*, tous deux fils de Constantin-le-Grand, et d'un *Licinius*, beau-frère de Constantin. On m'a dit que ces monnaies qui semblent n'avoir jamais été mises en circulation dans leur temps, tant elles sont bien conservées, avaient été trouvées enfermées dans des vases de terre.

DÉNOMINATIONS, LANGAGE.

Il paraîtra peut-être bizarre de présenter des mots comme des monumens antiques ; cependant les noms de lieux, les dialectes, le langage vulgaire qualifié de *patois*, pour n'avoir rien de matériel, n'en sont pas moins de véritables restes qui, autant que des ruines, déposent pour l'histoire d'un pays. Ainsi nous avons, dans nos campagnes, des lieux dits le *Champ de bataille*, la *Fosse aux Allemands*; des noms de lieux : *Follembroy* près Coucy, les *Échelles* en Savoie, etc. etc., et une infinité d'autres noms ou mots vulgaires et historiques. Je pourrais encore citer ici beaucoup de dictons populaires dont le sens, aussi historique, est assez clair pour ne laisser aucun doute sur la raison et la valeur de ces expressions religieusement conservées de siècle en siècle. Elles sont en quelque sorte l'histoire du peuple, comme les proverbes en sont la morale.

A l'appui de nos antiquités, je citerai :

La dénomination de *chemin Romeret* ou *Romain*, indiquant encore l'origine romaine de nos vieilles chaussées qui, par leur type commun, paraissent bien en avoir une commune, mais plus reculée que le siècle de la reine Brunehaut dont le nom ne paraît leur avoir été généralement donné que parce que cette princesse passe pour les avoir restaurées ;

Le nom de *fontaine des Romains* donné à la source Z, du camp du vieux Laon, indice particulier de l'origine de ce monument ;

L'étymologie donnée avec assez de vraisemblance au nom de Marteville, *Martis Villa*, village placé à 200 ou 300 mètres au sud-ouest du camp de Vermand, et où l'on a découvert des tombeaux renfermant les restes d'hommes de guerre avec armes et armures (1).

Celle de *Villa-solis* attribuée à la dénomination Ville-chole ou Ville-sole, hameau situé à la même distance nord-est de Vermand. Ces étymologies ne sont pas reléguées dans les livres écrits sur notre pays, mais elles subsistent aussi chez les habitans de ces lieux dont l'opinion aura plutôt déterminé celle des écrivains.

(1) Je me rappelle que M. Panier, religieux de l'abbaye de Vermand, encore prieur de Castres, près de Saint-Quentin, en 1790 et 1791, avait chez lui plusieurs objets curieux, et l'on m'a assuré qu'il avait conservé un casque et un bout de lance, trouvés de nos jours dans une des tombes de Marteville. On pourrait savoir ce que ces objets sont devenus à la mort de ce respectable religieux, qui était ami de M. Dartois de Saint-Quentin, où il a aussi laissé des parens.

Qui ne reconnaît pas, dans le nom de *Vermand*, ou l'*Augusta Veromanduorum*, jusqu'à ce que le procès soit jugé en faveur de Saint-Quentin, ou le *Castra Virimandis*, le *Castrum Virimandense* ou le *Pagus Vermandensis*? Combien devons-nous, ce me semble, nous étonner de la conservation de ces dénominations qui auraient survécu à seize ou dix-huit siècles, quand la face des empires a tant de fois changé depuis cette immense période!

A une lieue et demie de Saint-Quentin, au sud-ouest, sur la Somme, est situé le village appelé *Castres*. Ce village, qui était un prieuré dépendant de l'abbaye de Vermand, ne prendrait-il pas son nom de *Castra*, et ne pourrait-on pas raisonnablement soupçonner qu'il fut aussi un lieu de campement des armées romaines, quand on considère surtout la fréquence de leurs campemens dont j'ai parlé plus haut?

Enfin, le patois ou langage picard comprend un grand nombre de mots dont la physionomie et la consonnance, encore toutes latines, semblent attester aussi le long séjour des Romains chez nos ancêtres qui, comme il arrive ordinairement, ont dû prendre quelque chose de la langue et des habitudes de leurs vainqueurs. Tels sont les mots de :

Leup pour *loup*, qui semble dérivé de *lupus*.

Pranger, en *Pranger*

pour *au dîner*, pendant l'heure du dîner,

Allumelle ou *lumelle*,

de *prandere*, verb.

pour le <i>couteau</i> , ou seulement la <i>lame</i> <i>du couteau</i> , qui semble dérivé de <i>lamella</i> , sub.	
<i>Lumer</i> pour <i>éclairer</i> ,	de <i>luminare</i> , verb.
<i>Minable</i> , air <i>minable</i> , l'extérieur de celui dont la santé paraît mauvaise, ou dont la mise ou les vêtements sont déchirés et an- noncent la misère,	de <i>minere</i> , verb.
<i>Proyer</i> pour <i>vacher</i> , ce- lui qui fait paître les vaches,	de <i>produx</i> , sub.
<i>Sola</i> pour <i>souliers</i> , <i>sandales</i> ,	de <i>solea</i> , sub.
<i>Ondée</i> pour <i>pluie</i> , <i>onde</i> . Pour une <i>mare</i> ou petite étendue d'eau,	de <i>unda</i> , sub.
<i>Pleuve</i> pour <i>pluie</i> ,	de <i>pluvia</i> , sub.
<i>Exsperer</i> pour <i>attendre</i> ,	de <i>expectare</i> , verb.
<i>Adjouter</i> pour <i>ajouter</i> ,	de <i>adjungere</i> , verb.

Le langage des 12^e et 13^e siècles dans cette partie de la France nous présente aussi des expressions qui dénotent une origine toute latine.

Honour avec une seule *n*

pour <i>honneur</i> , qui semble dérivé de <i>honor</i> , sub.	
<i>Los</i> pour <i>louange</i> ,	de <i>laus</i> , sub.
<i>Délicieux</i> pour <i>déli- cieux</i> ,	de <i>deliciosus</i> , adj.
Il ne manque qu'un • dans ce mot.	
<i>Volist</i> pour <i>voulut</i> ,	de <i>voluit</i> , verb.